

Questions orales

Des voix: Bravo!

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le chef de l'opposition prétend que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social était au courant. C'est faux.

● (1420)

Il prétend que le ministre de la Défense nationale était au courant. C'est faux.

Il prétend que le premier ministre était au courant. C'est faux.

Il dit que le ministre des Pêches et des Océans était au courant. Celui-ci l'a reconnu en effet et il a pris ses responsabilités d'une manière totalement étrangère au parti libéral qui n'a aucun respect pour la vérité ni pour le Parlement.

Des voix: Bravo!

L'ARTICLE D'UN JOURNAL DE VANCOUVER

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, si tous ces membres-là du cabinet n'étaient pas au courant, on peut se demander quelle sorte de caucus on a de ce côté-là.

Ma question porte sur une chronique du *Vancouver Sun* qui déclarait lundi ce qui suit:

Suivant un informateur du secteur des pêches, M. Mulroney aurait donné des directives à ce sujet en avril et de nouveau . . . après des démarches de ministres et de députés des Maritimes . . .

. . . en mai.

M. Hnatyshyn: Quel ministre?

M. Henderson: Je pose ma question au premier ministre. Quels ministres et quels députés autres que celui de Carleton-Charlotte ont fait des démarches auprès du premier ministre? Le premier ministre peut-il dire aujourd'hui en toute honnêteté aux Canadiens qu'il ne savait absolument rien de cette affaire avant le mardi soir, 17 septembre 1985?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon honorable ami m'interroge au sujet d'une déclaration du *Vancouver Sun* du 23 septembre qui dit:

Suivant un informateur du secteur des pêches, M. Mulroney aurait donné des directives à ce sujet en avril et de nouveau en mai après des démarches de ministres et de députés des Maritimes.

Cette déclaration est absolument fausse.

LES RENSEIGNEMENTS CONNUS DES ADJOINTS DU PREMIER MINISTRE

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Il devient de plus en plus évident qu'il y a plus d'un canard qui nage au cabinet du premier ministre. Il y avait des faits concernant du thon rance et du thon pourri, dont le cabinet du premier ministre était au courant. Le premier ministre veut-il nous dire aujourd'hui jusqu'à quel point au juste ses principaux adjoints, M. Anderson et M. MacAdam, étaient au courant de cette affaire? Est-ce qu'ils savaient à l'époque que ce thon était impropre à la consommation?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'avais cru répondre pleinement à cette question hier, mais je vais me faire un plaisir de la reprendre depuis le début pour le profit du député.

Au début de juillet, M. MacAdam a entendu ici à Ottawa, le commentaire ou le canard voulant qu'un réseau pourrait révéler ce genre de . . . ou d'information quelconque. Il a communiqué avec le représentant du cabinet du ministre des Pêches et des Océans qui lui avait dit qu'il n'avait absolument aucune raison de s'inquiéter.

La deuxième rencontre dont j'ai parlé hier concernait la visite chez M. Ian Anderson de deux membres du cabinet du ministre. Ils lui ont donné l'assurance qu'il n'y avait pas de risques pour la santé, que le ministre agissait dans l'exercice de ses attributions et qu'il n'y avait rien d'anormal. Ils ont demandé l'opinion de M. Anderson—en fait l'émission est passée le même soir—sur ce qu'il y avait lieu de faire parce que le ministre était absent d'Ottawa. M. Anderson les a immédiatement informés de rejoindre le plus haut fonctionnaire disponible et de le mettre, lui ou elle, à la disposition des médias pour qu'il ou elle réponde à toutes les questions.

Entre autre choses, ils ont donné à M. Anderson la transcription mentionnée par d'autres, dans laquelle le ministre a dit: «Tout d'abord, il ne faut pas oublier qu'aucune partie de ce lot n'était impropre à la consommation». Voilà une déclaration catégorique faite par le ministre au cours d'une interview télévisée le 26 juin. C'est là la transcription qu'on a remise à M. Anderson.

C'est dans ces conditions que M. Anderson a donné le conseil en question, que j'ai estimé avisé dans les circonstances, comme mon honorable ami en conviendra, je l'espère.

LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU DÉPUTÉ DE CARLETON-CHARLOTTE

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, dans la transcription que le premier ministre a en main, on parle de un million de boîtes de thon rance et gâté. C'est une question grave qui touche une industrie de deux milliards de dollars qui donne de l'emploi à 100,000 Canadiens. Il est inconcevable qu'on ne l'ait pas informé.

Le député de Carleton-Charlotte a aujourd'hui contredit le premier ministre. Je voudrais donc demander au premier ministre ceci: Est-ce que le député de Carleton-Charlotte va lui aussi devoir mettre son siège en jeu? S'il s'est trompé et s'il n'a pas informé le caucus et le premier ministre en même temps, le premier ministre va-t-il lui demander de mettre son siège en jeu? Ou le premier ministre va-t-il cesser de parler par charades et nous dire la vérité?

● (1425)

Des voix: Règlement!

M. le Président: Le député . . .

Des voix: Expulsez-le!

M. le Président: Non.